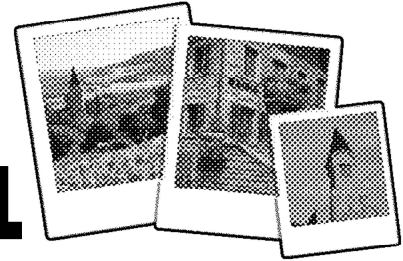




Bully

LE LIEN COMMUNAL



Numéro 129

Octobre 2008

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - e-mail : mairie@bully.fr

Site officiel : www.bully.fr

Police municipale : 06.84.19.68.86 - e-mail : policemunicipale@bully.fr

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins



INFORMATIONS MUNICIPALES



Principales décisions du Conseil Municipal en date du 1er Septembre 2008 :

- Suite aux problèmes récurrents d'inondations et de refoulement affectant le quartier du Guéret, le conseil municipal a donné pouvoir au maire pour trouver une solution en concertation avec le Syndicat Intercommunal du Bassin Arbreslois (S.I.A.B.A.)
- Pour poursuivre la rénovation du bâtiment communal accueillant l'Auberge du Château ainsi que l'épicerie, le conseil municipal envisage un investissement de 460000€. Le maire a reçu mandat pour lancer la procédure d'appel d'offres afin de rénover les commerces et créer des logements. Pendant la durée des travaux, soit environ trois mois, l'épicerie sera transférée à la salle de la Tardivière.

Prochaine séance publique du Conseil Municipal : le Lundi 13 Octobre 2008 à 20h30

Repas de l'Amitié Le repas de l'Amitié réservé aux personnes de la commune de Bully, âgées de 70 ans et plus en 2008, se tiendra à la salle d'animation du Repiel le **dimanche 19 octobre** à partir de 12 H 00.

Les invitations ont été distribuées, avec un retour en mairie pour le 06 octobre prochain. Si, par mégarde, des personnes étaient oubliées, qu'elles nous en excusent et se fassent connaître en mairie.

Recensement 2007 : La commune de Bully compte 2003 habitants en 2007, soit 15.3% d'augmentation par rapport au précédent recensement qui datait de 1999. Les femmes représentent 50.8% et les hommes 49.2%. Sur 1863 personnes (personnes de 5 ans et plus), 68% habitaient la même commune en 2002, et 62.9% le même logement.

Conciliateur de Justice : Le conciliateur de Justice du Canton de l'Arbresle reprend les permanences à la mairie de l'Arbresle les 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous au 04 74 71 00 00 (Mairie de l'Arbresle). Le conciliateur de justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : problèmes de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, consommateur et professionnel, querelle de voisinage ou de famille, contestation de factures...

RAPPEL UTILE : Le conciliateur de Justice a une mission de conciliation, il n'a pas les pouvoirs d'un juge ou d'un tribunal.

Bulletin municipal 2007/2008 : Les associations désirant présenter leurs activités dans le bulletin municipal de 2007/2008 doivent faire passer leur texte (avec ou sans photo) avant le 26 Octobre à la mairie ou à communication@bully.fr

Rappel du Plan Local d'Urbanisme : Les dispositions suivantes s'appliquent aux clôtures séparatives des terrains comme à celles à édifier en bordure de voies.

« Les clôtures doivent être de conception simple: Elles doivent être constituées par des haies vives panachées d'essences locales et de 1/3de persistant maximum »

De plus, elles doivent être taillées régulièrement et ne pas empiéter sur la voie publique. Le cas échéant, la mairie a possibilité de faire procéder à sa taille aux frais du propriétaire.



INFORMATIONS DIVERSES



Centre de Loisirs Sans Hébergement : Les mairies de St Germain-sur-l'Arbresle et Bully ont en projet la mise en place d'un C.L.S.H.. Un questionnaire va être distribué aux enfants des écoles, merci de bien vouloir nous retourner vos réponses par le biais des enseignants. Des questionnaires sont également disponibles en mairie pour les autres parents intéressés.

Déchèterie de Fleurieux sur l'Arbresle: Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars : les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H. Accès uniquement pour les personnes résidant sur le Pays de l'Arbresle (justificatif de résidence exigible : carte d'identité, permis de conduire...) Accès gratuit pour les véhicules dont le PTC est inférieur ou égal à 2 tonnes.

Téléthon : Comme chaque année à la même époque et encouragé par le succès précédent, le groupe de travail se remet en route pour une nouvelle aventure. Notre édition 2008 se déroulera le samedi 6 décembre à la salle du Repiel. Toutes les personnes ou associations qui souhaitent participer à la préparation de cette manifestation seront les bienvenues à la prochaine réunion du jeudi 12 octobre à 20h au Centre Culturel. Contact : Alain Cholley (04.74.01.49.23). Et n'oubliez pas de réserver d'ores et déjà votre soirée du 6 décembre prochain !

Comité Saint Polycarpe: Les prochaines messes à BULLY : le Samedi 18 Octobre à 18h30; le Dimanche 2 Novembre à 9h et le Samedi 15 Novembre à 18h30. Messe de la rentrée pastorale le Dimanche 5 Octobre à 10h30, à L'Arbresle. Nous vous rappelons qu'il est encore tant de retourner notre enquête: "mieux connaître vos attentes".

Gym pour Tous : Venez vous muscler et vous assouplir avec l'aide d'une éducatrice spécialisée. Possibilité de stages Danse (country, Jazz). Pour adultes et enfants. Il reste encore des places disponibles. Contact au 04 74 70 38 37 ou 04 74 01 55 07

Enquête INSEE: L'INSEE interrogera entre le 20 Octobre et le 12 Décembre 2008 les 8400 personnes ayant déjà répondu en 2005 à l'enquête « Etudes des relations familiales et intergénérationnelles ». Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. L'enquêteur sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Ambroisie : Nous connaissons les effets indésirables de cette plante, principalement sur les personnes souffrant d'allergies. N'hésitez pas à nous signaler l'existence de cette espèce sur les voies communales et procédez à son arrachage sur votre propriété.



BIENVENUE A ...



Evatrans : Envie de bouger, seul ou à plusieurs sans prendre le volant, Evatrans effectuera tous vos déplacements. Cette nouvelle société, implantée à Bully met à votre disposition monospace et minibus équipé pour Personnes à Mobilité Réduite. 7J / 7 et 24H / 24.

Renseignements et devis au 06 23 38 86 56



MANIFESTATIONS DU MOIS



GlissCross: Venez assister à des courses de quad le dimanche 5 Octobre de 9h à 17h à la zone artisanale de La Plagne. Trophée UFOLEP organisé par le Football-Club. Buffet, buvette. Entrée : 2.50€.

Théâtre : L'Amicale des pompiers vous invite à venir voir la pièce « Numéro complémentaire » présentée par « Les Evadés » le Samedi 25 Octobre à 20h30 à la salle du Repiel. Pour tous les âges, entrée : 5€. Buvette et gâteaux. Renseignements au 04 37 58 05 69



DATES A RETENIR



11 Novembre : Commémoration du Souvenir

22 Novembre : Soirée du Beaujolais Nouveau